

Mail reçu le 16/05/2023 à 11h44

Bonjour,

Plusieurs questions et remarques au sujet de ce projet de création d'un centre de contrôle pour poids lourds :

1- à la date de ce mail, il se trouve qu'un bâtiment de la société Autovision est déjà construit et opérationnel, sur une surface qui couvre déjà les 2/3 du projet ! donc pourquoi cette demande de consultation au public ? S'il s'agit d'une blague, elle n'amuse personne, c'est même de la colère que je ressens à cet instant précis !

2- pourquoi ce projet est-il mené sans étude d'impact ? Apparemment, à la lecture du document daté de janvier 2023, rédigé par la SCI JANKAR et sur le sujet précis de la faune/flore (à partir de la page 22), le niveau de sensibilité serait faible !! Il est en effet logique qu'à proximité de constructions et d'activités humaines, les espèces animales se retirent pour chercher plus de tranquillité. Lorsque vous continuez à mener de nouveaux projets de construction à partir d'espace déjà construit, vous continuez à repousser et réduire l'espace naturel nécessaire à la faune et la flore : étudier l'impact de nouveaux projets sur la faune /flore dans ces conditions et de cette manière est donc un leurre qui donnera toujours raison aux 'artificialisateurs' de notre territoire au détriment des 'victimes' que sont les espèces sauvages et leur milieu naturel !

3- dans ce même document de la SCI JANKAR, et dans ce qui devrait être le souci d'un travail transparent minimisant les erreurs et dérives d'objectivité, pourquoi le relecteur (Mr P.Morel) est-il le même que le rédacteur (Mr P.Morel) ? mais peut-être s'agit-il de Pierre et de Paul et dans ce cas veuillez ignorer ma question !

4- quelle sont les marges de manœuvre de la DDTM pour lutter contre l'artificialisation des sols ? La nécessité d'agir concrètement, relayée et mise en perspective par les grandes annonces nationales relatives à l'urgence climatique, ne doivent-elles pas se traduire factuellement par une responsabilisation plus grande des promoteurs du tout béton : il me semble que les droits et moyens d'étendre le béton sont trop favorables et doivent être contre-balancés par beaucoup plus de responsabilités exigées aux acteurs du processus ! Le développement de l'économie française sur son territoire est une nécessité mais les méthodes court-termistes en place ne sont pas à la hauteur des enjeux réels, et ce n'est pas un intégriste écolo qui vous parle.

J'espère que ces quelques lignes seront lues et prises en compte car en les écrivant, je pense à mes enfants et les leurs après eux !

Cordialement

P et T Ortscheid

